



Agréé par le ministère de la culture en tant que Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC), le Conservatoire de Musique et de Danse de Melun " Les Deux Muses " est un établissement d'enseignement artistique où l'on dispense une éducation spécialisée et diversifiée, collective et individuelle.

## L'enseignement artistique et culturel

Le conservatoire oriente son action autour du **développement des pratiques amateurs**, et de la **formation culturelle des citoyens** au moyen d'actions de création et de diffusion. L'établissement compte aujourd'hui près de **900 élèves**, répond aux spécificités de la vie locale et porte des projets créateurs et de lien social transgénérationnel.

Les multiples partenariats noués avec l'ensemble des acteurs, associatifs et institutionnels, font du Conservatoire de Musique et de Danse de Melun un acteur **incontournable de la vie culturelle de notre territoire**. **L'enseignement de plus de 40 disciplines musicales et chorégraphiques** trouve son prolongement naturel et indispensable dans les actions de diffusion et de création de cet établissement.

Ses orchestres, ensembles et groupes, sont au centre du **dispositif pédagogique et artistique**. De l'Orchestre d'Harmonie jusqu'à l'Orchestre Symphonique, en passant par les spectacles de danse et les groupes de musiques actuelles, ce sont **des dizaines de dates qui sont proposées au public chaque saison**.

---

Grâce à la contribution financière de l'Agglomération Melun Val de Seine, le tarif communal est le tarif unique pour tous les élèves habitant dans l'une des 20 communes de l'Agglomération.



## CULTURE

Les écoles de musique et conservatoires vous accueillent !



**Cult'**  
**& Vous**

**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL  
DE SEINE**

297, rue Rousseau Vaudran CS 30187  
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex

**01 64 79 25 25**

**Horaires :**

Lun - Ven : 8h30 > 12h15  
13h30 > 17h30